



Mardi 15 septembre 13h : AG du FSE

publié le 05/09/2015

L'Assemblée Générale du FSE (Foyer Socio Educatif du collège) aura lieu mardi 15 septembre à 13h en salle polyvalente.

Il s'agit de présenter les bilans moral et financier de 2014-2015 et de proposer les actions à mettre en place cette année.

Nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées pour animer un club ou atelier entre 13h et 14h.

Nous vous rappelons que le FSE est une association chargée de gérer les activités périscolaires dans les établissements scolaires.

Ses recettes proviennent des cotisations des membres, des bénéfices des actions effectuées par ses membres (vente des photos de classe - vente de chocolats - tombola) et d'éventuels dons d'associations (APE par exemple).

A quoi servent toutes ses recettes ?

- ▶ Le fonctionnement des clubs entre midi et deux au collège pour les élèves ; ces clubs sont entièrement financés par nos recettes.
- ▶ L'achat de matériel pour améliorer le bien-être des élèves : bancs et tables pour la cour par exemple l'an dernier.
- ▶ Le financement d'actions pédagogiques :
 - ▲ Sans l'aide financière du FSE, les sorties à la journée, nécessairement gratuites pour les familles, pour les différents projets de niveaux, ne pourraient pas avoir lieu.
 - ▲ Le FSE finance pour une part non négligeable (25 euros minimum par élève) tous les séjours pédagogiques.

Le FSE permet aussi en français l'achat groupé de livres (remboursés ensuite par les élèves) sans bénéfice.

Le FSE a servi aussi de compte dépôt pour les achats et ventes réalisés pour le séjour en Ecosse.

Pour toutes ces raisons, le FSE est une association qui joue un rôle majeur au sein du collège ; il œuvre pour tous les élèves et dans leur intérêt.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre investissement et votre coopération pour la réussite de tous les projets.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.